CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD

À une séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 27 mai 2015 à 18 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin. Le conseiller M. Yvan St-Amour est absent.

2015-05-R4901 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2015-05-R4902 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

- 1. Vérification du quorum
- 2. Ouverture de la séance
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Demande Programme d'aide à l'amélioration du réseau local
- 5. Parole au public et période de questions
- 6. Levée de la séance

Adoptée.

2015-05-R4903 Demande de subvention discrétionnaire députée

ATTENDU QUE la municipalité est responsable de l'entretien du chemin Montcerf;

ATTENDU QUE l'entretien de ce chemin apporte son lot de problème à la municipalité puisqu'il n'y a pas beaucoup de résidents, donc moins de revenu de taxes foncières ;

ATTENDU QUE les utilisateurs de ces chemins sont en majorité des gens de la municipalité de Montcerf-Lytton, des zecs, ainsi que de touristes;

ATTENDU QUE depuis plusieurs années les subventions discrétionnaires accordées à la municipalité ont toutes été dépensés pour la réfection de ce chemin ;

ATTENDU QUE ce chemin nécessite encore plusieurs réparations, surtout de rechargement et de l'asphaltage et que la municipalité n'a pas les fonds nécessaires pour faire ces travaux ;

EN CONCÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une demande de subvention de la part de Mme Stéphanie Vallée députée du comté de Gatineau soit faite afin d'aider la municipalité à effectuer la réfection de ce chemin. Les travaux projetés pour l'année 2015 sont de 150 000\$.

Adoptée.

2015-05-R4904 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente session soit levée. Il est 18h10.

	Adoptée.
M. Neil Gagnon	Mme Mariette Rochon
Maire	Directrice générale Secrétaire-trésorière